



Le Mot de la Présidente

Chers Adhérents, chers Maires
du Pays,

je suis pleine d'enthousiasme et transporté par l'élan de nos commissions et de leurs membres. Ce bulletin va vous permettre de connaître une partie de nos travaux engagés pour l'année 2006. Et je suis particulièrement heureuse que ce n'est plus moi qui en assure la rédaction en tant que **référént de la commission Information/Communication**. J'ai trouvé un remplaçant en la personne de **Jean-Pierre Lagarde** (voir coordonnées à l'intérieur), un homme engagé, grand actif dans sa ville de Lembeye, très dynamique et soutenu par son épouse Françoise, elle aussi adhérente active du CD.

C'est génial et je souffle un peu plus. Du coup je peux donner plus de temps à la commission Médico-Social/Gérontologie, dont j'assure la responsabilité depuis bientôt deux ans. Cette commission est en train d'établir un **état des lieux sur l'accessibilité des lieux recevant du public**, aidé par les délégations départementales des Associations des Paralysés de France. L'enquête, adressé aux maires du Pays, reçoit un accueil chaleureux malgré le travail que nous leur demandons. Je dis chaleureux, parce que j'ai commencé à aller dans les réunions des intercommunalités pour parler de notre enquête et diffuser les documents et on m'a réservé un accueil vraiment encourageant.

Les maires des communes qui ne sont pas attachées à des communautés ont reçu leurs documents par courrier et pas mal de réponses sont déjà arrivés. Merci beaucoup à vous tous, chers maires!

En fait, tout le monde peut s'impliquer, en signalant à sa mairie les obstacles rencontrés au quotidien. L'accessibilité concerne beaucoup de monde: l'handicapé et la personne âgée, mais aussi les parents avec bébé en landau et le malade avec des béquilles.

Attention: le retour de l'enquête est attendu jusqu'à fin mai, contrairement à la date fixée dans le courrier aux maires, car la distribution se fait moins vite que prévue.

Vivre la Solidarité dans notre Pays n'est donc pas seulement un objectif mais une réalité. Le travail de tous les commissions y contribue, en servant en même temps une multitude d'autres objectifs et surtout en nous unissant.

Bonne lecture et portez-vous bien !

Miriam LARROUCAU

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente
Quoi de neuf dans les commissions ?
Les brèves du Conseil de Développement

Carnet d'adresses électroniques

J'aimerais élargir mon carnet d'adresses électroniques pour communiquer plus rapidement avec les adhérents et maires qui le souhaitent. Si vous êtes intéressé à échanger plus souvent par ce moyen, adressez-moi votre adresse e-mail au mlarroucau@wanadoo.fr
Merci !

Commission tourisme

Sont associés directement à cette commission les OT de Marciac, Maubourguet, Riscle et du Vic_Bilh Montanérés.

Le Pays du Val d'Adour a répondu à l'appel à projets pour les territoires d'Aquitaine

« destinations vignobles »



Grâce à ce programme, le Val d'Adour devient territoire de projet touristique en association avec la filière vinicole.

Le lien entre tourisme et agriculture devient réalité et le j'espère que le résultat sera à la hauteur de nos ambitions communes....

Le pays de Val d'Adour pourra ainsi mettre en avant des arguments aussi percutants que ses voisins. : le patrimoine, les espaces naturels, les traditions festives et les produits du terroir de qualité.

A l'intérieur de ce dispositif, des actions sont prévues pour valoriser tous ces thèmes. Et l'intérêt sera aussi la mutualisation et la coordination des actions et des outils en matière de production et de promotion.

Un produit touristique est en cours d'élaboration: il s'agit d'un circuit itinérant qui utilisera les chemins de randonnée sur le thème : « découverte du vignoble », avec une étape nocturne chez les hébergeurs volontaires dans cette démarche.

Une démarche commune de formation pour à l'ensemble des acteurs, publics et privés, qui participent à l'accueil des clientèles touristiques du madiranais. La réalité du marché touristique impose une excellence dans l'accueil, cette formation serait une démarche qualité bénéfique au client et automatiquement en découlera une dynamique de territoire. Cette initiative créera un discours partagé centré sur la destination Val d'Adour.

D'autres volets sont prévus dans ce dossier Destination Vignobles tels que :

- 1 La création et la modernisation des installations d'accueil au sein ou autour des exploitations viticoles.
- 2 Le développement d'un hébergement thématique de qualité.
- 3 La mise en œuvre et le développement d'animations culturelles et festives dans et autour des exploitations. Exemple : les automnales, les portes ouvertes, la fête du vin à Madiran.....

Comme le dit souvent Miriam, On a du pain sur la planche et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues n'hésitez pas me contacter.

*Marie-Anne Sommesous
Référente
05 59 04 74 38*



Commission éducation enfance jeunesse :

La commission est actuellement composée de trois groupes de travail thématiques :

- 1/ L'accueil de la petite enfance,
- 2/ l'accueil des enfants du primaire hors temps scolaire et particulièrement sur les temps périscolaires,
- 3/ Le pilotage du Conseil Local de la Jeunesse du Val d'Adour.

Nos perspectives pour l'année 2006 :

1/ L'accueil de la petite enfance :

Les bénévoles de la commission ont travaillé sur un état des lieux précis de la situation de cet accueil sur le PVA (voir résultat de cette étude sur le site du PVA) et sur la mise en réseau des différents acteurs d'accueil de la petite enfance du PVA. Ils ont créé un bulletin de liaison le Youp'Adour (voir site VA). Aujourd'hui, ce groupe s'essouffle. Il pense avoir dégagé et mis en évidence des besoins importants qui pourraient faire l'objet d'une prise en charge au niveau du PVA mais nécessite des volontés et des moyens qui dépassent l'action bénévole des acteurs de terrain.

Ce groupe souhaite continuer à se rencontrer pour faire progresser les actions qu'il a impulsé et pour suivre et communiquer sur les progrès qui pourraient être fait dans le domaine de l'accueil de la petite enfance sur le PVA.

2/ L'accueil des enfants hors temps scolaire

Le succès du Forum accompagnement à la scolarité (voir actes sur site VA) nous a permis de vérifier la pertinence de nos préoccupations sur ce thème. Le groupe souhaite continuer à alimenter la réflexion des acteurs locaux sur l'importance de la qualité de la prise en charge des temps libres des enfants.

Plusieurs pistes ont été envisagées : publication d'un document pour témoigner de notre voyage d'étude en Aragon, conception d'une plaquette d'informations à destination des parents, enseignants, animateurs et éducateurs, accompagnement et suivi de projets de développement de Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité et autres initiatives... La mise en place d'une nouvelle manifestation comme le Forum n'est pas

envisagée à ce jour pour l'année 06. Le groupe souhaiterait instaurer un rendez-vous de cette nature régulier (tous les deux ans) mais il est difficile de trouver les moyens nécessaires et un porteur de projet.

3/ Le pilotage et l'animation du Conseil Local de la Jeunesse :

Le Conseil de Développement n'a pas cette année un budget qui lui permette de continuer à financer cette action (voir rapport d'activité sur site PVA). En effet, faire vivre le CLJVA nécessite un encadrement spécifique et ne peut pas être conduit à titre totalement bénévole. De plus, les associations et les collectivités partenaires de ce projet ont également réduit leurs participations (réduction budgétaires, fin des emplois jeunes, suppression de postes d'animateurs jeunesse) rendant la mobilisation sur les projets des jeunes (rencontres inter associations, action d'information et de mobilisation au sein des collèges, S'Pot Mag - magazine des jeunes du VA- rencontres et échanges avec d'autres jeunes) plus compliquées à mettre en place.

Le CD a réalisé une exposition pour informer et mobiliser les jeunes, cet outil de communication reste à la disposition des acteurs locaux. Pour l'année 2006, des propositions d'actions ont été faites par les partenaires mais ne pourront pas se développer dans le contexte actuel.

Hélène Knoll
Référente



Commission Emploi, Agriculture et Développement économique (C.E.A.D.E.)

L'esprit de la nouvelle commission pour 2006/2007:

- être plus *proche des Territoires* de notre Pays,
- être à *l'écoute des habitants*, de leurs *centres d'intérêt*,
- être plus *lisible et disponible* pour les institutions,
- **mettre en place une démarche transversale E.N.T.R.A.I.D.E.S.** (Engageons Nos Territoires Ruraux dans l'Action, l'Innovation et le Développement de l'Economie Sociale) initiée par la commission Emploi.Formation.Insertion en 2004,
- **participer au projet de coopération P.I.L.O.T.E.S.** (Promotion de l'Innovation Locale : Organisation Territoriale Ethique et Solidaire) et à l'élaboration de la Charte du Pays du Val d'Adour 2007/2013,
- **organiser un « Forum des Entreprises » et/ou une « Foire aux métiers »** en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hautes Pyrénées, "l'Université des Métiers" des Pyrénées Atlantiques et l'UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour),
- **animer des conférences débat thématiques** (Saveurs et savoirs, Epargne solidaire, Printemps de la Solidarité) et **échange de savoirs** en partenariat avec le Centre d'Action Socio-Culturel MOSAIK (Tournée des Ecrans, , Livre-Echange, Bibliopoche du Temps Libre...),
- **coordonner des micro-projets "nouvelles filières énergétiques dans la ruralité"** et sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire au travers un *échange itinérant*,
- **engager de nouvelles démarches partenariales** avec des *financeurs solidaires de proximité*: SEG (Solidarité Emploi Gers), BTM-D (Bigorre Tiers Monde - Développement), ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), Iés (Initiatives pour une Economie Solidaire), CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne),
- **offrir un lieu délocalisé (TARBES) d'information, de communication,**

d'éducation et de promotion centré sur les problèmes liés à la production agricole, à la consommation, à l'alimentation et à l'environnement en général (ceci par la coordination et la communication des offres des partenaires associatifs souscrivant une charte d'engagement),

- **contribuer à l'élaboration d'une charte pour la Région Aquitaine**, appelé Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire "Aquitaine Horizon 2020".

La région nous demande **de contribuer** en formulant les orientations que souhaitent les acteurs de notre territoire en ce qui concerne:

- 1 a.. *notre vision* de la région Aquitaine d'ici à 2020
- 2 b.. *le positionnement* et les *enjeux de notre territoire* dans le cadre de ce projet à 15 ans
- 3 c.. des *projets majeurs*, actuels ou prévus, qui nous apparaissent être directement en lien avec la démarche

Pour **coordonner** ces actions sur l'ensemble du Pays du Val d'Adour, des **permanences** seront tenues (à titre expérimental) lors du *second trimestre 2006*:

semaine paire = dépt pair (32 & 64)

semaine impaire = dépt impair (65)

lundi 10h-12h à **LEMBEYE**

mercredi 14h-16h à **MARCIAC**

jeudi 16h-1 à **MAUBOURGUET**

Roger CAZENAVE
Référent coordonnateur de
C.E.A.D.E.



Commission Médico-Social/Gérontologie

Pour cette année 2006, la commission Gérontologie Médico-Social a souhaité engager un travail d'évaluation en matière d'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite (personnes en fauteuil roulant, personnes âgées, personnes ayant des problèmes de santé temporairement, des parents avec un bébé en landau....)

En effet, rendre les lieux recevant du public accessibles à tous les habitants n'est pas seulement une exigence de la loi du 11 février 2005, elle est aussi inscrite dans les mesures du programme cadre du Pays du Val d'Adour (Axe II, Mesure 6, Sous-mesure 2)

Réalisée en partenariat avec l'Association des Paralysés de France, l'enquête, que nous soumettons aux maires et aux présidents des intercommunalités du Pays, poursuit plusieurs objectifs :

1. Recenser le niveau d'accessibilité des espaces publics en faveur des personnes à mobilité réduite à l'échelle du Pays du Val d'Adour

2. Evaluer les besoins en la matière et identifier les projets au sein des collectivités locales

3. Envisager avec les partenaires institutionnels les modalités de soutien pour de tels équipements.

Nous souhaitons aussi mobiliser la population à contribuer à cette enquête en signalant à leur municipalité les obstacles rencontrés dans la vie quotidienne. Dans ce but nous communiquons par voie de presse, lettres aux clubs du 3ème âge et notre bulletin trimestriel.

Miriam Larroucau
Référent

Adresses utiles:

Associations des Paralysés de France

Gers:

APF délégation Gers
Mme. Valérie Cazarré
Place de la Gare
32500 Fleurance
Tél. 05 62 06 10 41
Contact dans le Val d'Adour:
Mme. Marie-Jeanne Germa
32230 PALLANNE
Tél. 05 62 09 32 83

Hautes-Pyrénées:

APF 65
ZI Nord
Route d'Auch
65800 Aureilhan
Tél. 05 62 93 86 07
Contact accessibilité:
Mme. Marie-Françoise Fosseppez,
10, rue Ledru Rollin, 65000 Tarbes
Tél. 06 09 12 57 34

Pyrénées-Atlantiques:

APF 64
Bâtiment Ayous
Avenue Saragosse
64000 Pau
Tél. 05 59 80 36 66
Contact accessibilité:
M. Alain Vire,
APF Pau
le jeudi matin

Direction Départementale de l'Équipement du Gers

19 place de l'ancien Foirail, 32000 Auch
Permanence accessibilité
chaque mercredi de 14 à 16 heures.
Contacter Mme. Baron au 05 62 61 46 46

Les brèves du Conseil de Développement

La Commission Culture souhaite reconduire les "Journées des Arts et du Patrimoine en pays du Val d'Adour". Un partenariat avec le Collectif Associatif RIVAGES se dessine pour une manifestation qui pourra devenir une "Fête de Pays" à laquelle vous serez très cordialement invités et accueillis.

La Commission Information /Communication a un nouveau référent: Jean Pierre Lagarde de Lembeye [au 05/59/68/21/66](tel:0559682166) – [fax :08/26/07/49/99](tel:0826074999) ou [email jpflagarde@free.fr](mailto:jpflagarde@free.fr). Outre la diffusion trimestrielle du bulletin adressé aux adhérents du CD et aux maires, une diffusion régulière de nos travaux est assurée dans les journaux, la lettre Euradour et nous adresserons des informations aux bulletins des intercommunalités

La Présidente maintient sa permanence chaque jeudi de 15 à 19 heures à la Semadour et reste disponible au 05 59 04 00 17 et mlarroucau@wanadoo.fr

Une information sur la journée de l'environnement et du bien-être qui se déroulera le 20 mai à Plaisance du Gers, place de l'Eglise de 10 h 00 à 19 h 00. Cette manifestation est mise en place pour sensibiliser la population aux énergies renouvelables, les produits bio, les médecines douces, le commerce équitable mais aussi le développement durable.

Elle a pour but d'informer et d'apprendre à économiser eau et énergie, à mieux acheter et mieux consommer, mais aussi à découvrir toutes formes de médecine douce. Cette animation se décline sous la forme d'un village des produits bio et des énergies renouvelables, un marché aux fleurs, un village «commerce équitable et développement durable» et un espace santé et remise en forme. Grâce à des conférences, le biocarburant, avec la présence de Pierre Lebbe, Alain Juste et Markus Gröber, pourra être approché par un large public.

Cette année l'espace santé et remise en forme sera mis en avant avec une intervention sur le forum mais aussi des animations ouvertes à tous.

Informations et inscriptions : office de Tourisme 10 rue Adour – 32160 Plaisance

tél : 05 62 69 44 69 – Fax : 05 62 69 14 94 – mail : ot.plaisance@wanadoo.fr

Composition du Bureau du Conseil de Développement

<u>Présidente :</u>	Miriam Larroucau
<u>Vice-Président:</u>	Christophe MERROTO
<u>Trésorière :</u>	Marie Anne SOMMESOUS
<u>Trésorier adjoint :</u>	Philippe PITON
<u>Secrétaire :</u>	Jérôme LENDRES
<u>Secrétaire adjoint:</u>	Roger CAZENAVE

